

Bio-agresseur résistant à des produits de protection des plantes (PPP)

Séneçon commun (*Senecio vulgaris*)



Type de PPP concerné:
Herbicides

Mode d'action concerné:
Inhibiteurs de l'ALS (groupe U-F2)

Exemples de spécialités concernées:

Atlantis/Archipel, Allié SX, Express SX, Katana, Oklar, Peak, Primus, Pulsar40...

Type de résistance identifié:
Résistance liée à la cible
(*Résistance non liée à la cible probable*)

Régions touchées:

- Vigne: Nouvelle Aquitaine, Bourgogne-Franche Comté, Centre-Val de Loire, Occitanie, Pays de la Loire.
- Grandes cultures: Bretagne

Cultures concernées et extension de la résistance:

- Vigne: assez répandue dans les vignobles concernés.
- Grandes cultures: modérée.



☞ Que faire pour gérer cette espèce en cas de résistance avérée?

- Ne plus utiliser le mode d'action « inhibiteurs de l'ALS »
- Agronomie: à inventer! Espèce très mobile, levant et grainant partout quasiment toute l'année.

Pour en savoir plus:

Délye, Causse & Michel, 2015, Le séneçon commun résiste aux inhibiteurs de l'ALS. *Phytoma-LdV* 681: 35-38.

Modes d'action des herbicides (classification utilisée ici: classification R₄P):

<https://www.r4p-inra.fr/fr/classification-des-ppp/>